

En plus de suivre les [normes de la GRI](#) pour nos déclarations d'information, nous appliquons également les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Le SASB a élaboré des règles facultatives particulières à l'industrie pour les déclarations d'information. Son objectif est d'aider les entreprises à communiquer aux investisseurs les renseignements financiers importants liés à la durabilité. Nous déclarons des mesures pour des secteurs qui concordent étroitement avec nos activités : Activités de gestion et de garde d'actifs et Assurance. Nous mettons l'accent sur les mesures les plus pertinentes pour lesquelles nous avons des données, en cherchant à fournir une information cohérente avec celle de nos pairs de l'industrie. Nous continuerons d'évaluer la possibilité de produire d'autres déclarations d'information selon les normes du SASB dans l'avenir. Sauf indication contraire, tous les chiffres correspondent aux données arrêtées au 31 décembre 2025 et inscrites dans l'exercice clos à cette date.

Sujet	Mesure comptable	Code	Réponse
Secteurs : Activités de gestion et de garde d'actifs, et Assurance (sujet applicable aux deux secteurs)			
Informations transparentes et conseils justes pour les Clients	Description de l'approche d'information des Clients sur les produits et services	FN-IN-270a.4 FN-AC-270a.3	Expérience Client Rapport sur la durabilité 2025 – page 28
Secteur : Activités de gestion et de garde d'actifs			
Inclusion et diversité des employés	Pourcentage de représentation des sexes et des groupes raciaux/ethniques pour (1) la direction, (2) la direction non exécutive, (3) les professionnels et (4) l'ensemble des autres employés	FN-AC-330a.1	Rapport sur la durabilité 2025 – pages 45, 70
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion et au conseil en investissement	Quantité d'actifs sous gestion, par catégorie d'actifs, qui utilisent (1) l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), (2) l'investissement axé sur le développement durable et (3) la sélection	FN-AC-410a.1	Placements durables Rapport sur la durabilité 2025 – pages 63-65, 71 Rapport sur la gestion des risques climatiques d'après la ligne directrice B-15 du BSIF – page 37
Éthique des affaires	Description des politiques et procédures à l'égard des lanceurs d'alerte	FN-AC-510a.2	Règles de conduite Gouvernance et éthique
Mesure de l'activité	Total d'actif sous gestion	FN-AC-000.A	Rapport sur la durabilité 2025 – page 8
Secteur : Assurance			
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion des investissements	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux processus et stratégies de gestion des investissements	FN-IN-410a.2	Placements durables Rapport sur la durabilité 2025 – pages 63-65 Rapport sur la gestion des risques climatiques d'après la ligne directrice B-15 du BSIF – page 14
Politiques conçues pour encourager le comportement responsable	Analyse des produits et/ou caractéristiques de produits qui encouragent les actions et/ou comportements responsables vis-à-vis de la santé, de la sécurité et/ou de l'environnement	FN-IN-410b.2	Accès à nos solutions Projet Passerelles Rapport sur la durabilité 2025 – pages 18, 24-26, 29-30
Gestion des risques systémiques	Description de l'approche de gestion des risques liés aux capitaux et aux liquidités associés aux activités systémiques hors assurance	FN-IN-550a.3	Rapport annuel 2025 – pages 65-71, 105-108, 212-213 Gestion des risques et résilience